

Bonjour,

Je me présente Virginie Rodriguez, membre du conseil d'administration et responsable de la zone de défense ouest qui regroupe la Bretagne, la Haute et Basse Normandie et les Pays de la Loire pour l' Association d'aide aux membres et familles de la Gendarmerie que ma présidente vient de vous présenter.

Je vais pour ma part développer le thème qui est au coeur de nos préoccupations et pour lequel, nous, familles de gendarme, nous sommes au premier plan: je veux parler bien évidemment de l'immobilier.

Vaste sujet ! - connu de tous et plus particulièrement des députés, des sénateurs, des différents ministres de l'intérieur qui se sont succédés puisque les rapports sur ce sujet épineux ne manquent pas (le rapport du député Boisserie en 2012 et plus récemment celui des sénateurs Grosdidier et Boutant, les rapporteurs des PLF de ces dernières années ou les questions orales de plusieurs députés au gouvernement), sans parler de nos récurrentes alertes, nos supplications quant au danger et aux conditions de vie déplorables que représentent les casernes domaniales auprès de ces différents ministres qui se suivent et se ressemblent dans leur incapacité à trouver une solution pérenne à cette tragique déliquescence. Je crois que l'on peut dire que dans ce domaine, le caractère urgent, alarmant, catastrophique voire maintenant critique du parc immobilier de la gendarmerie ne peut vraiment plus être ni un étonnement ni une surprise!

L âge moyen des casernes domaniales est en 2018 de 42 ans, 70% des casernes domaniales ont entre 26 et plus de 100 ans et moins de 2% ont moins de 10 ans en 2018 contre 7% en 2011 ce qui est significatif du désengagement de l'état dans la construction de nouvelles casernes qu'il laisse au bon vouloir des collectivités. Ce que vous savez également, c'est que la plupart de ces casernes sont totalement vétustes voire insalubres par manque de crédits d'investissement suffisants et ce depuis plusieurs années. Certes des moyens supplémentaires ont été alloués pour la réhabilitation des casernes les plus insalubres par le biais des plans pluriannuels mais comme l'a très justement souligné le rapporteur du projet de loi de Finances pour 2019, Mr Philippe Dominati, le délabrement est tel que les crédits prévus sur les années 2018-2020 sont en réalité inférieurs de 450 millions d'euros aux besoins identifiés.

On n'arrête pas une hémorragie avec un simple pansement.

Les gouvernements successifs ont laissé, sous le prisme des restrictions budgétaires, les logements tombés peu peu en décrépitude. Ces mêmes logements dans lesquels on installe encore des familles au détriment de leur bien-être et parfois même de leur santé. Le logement par nécessité absolue de service constitue la contrepartie du régime de disponibilité des militaires de la gendarmerie. Il permet aussi le maillage de l'ensemble du territoire grâce aux brigades départementales. Mais il n'est plus aujourd'hui un avantage mais un véritable

sacerdoce pour ces familles qui ont la malchance de se voir affecter dans une de ces casernes domaniales.

Qui accepterait de loger sa famille dans un appartement :

- Où la moisissure et l'humidité provoque des maladies pulmonaires ou de l'asthme chez les enfants.
 - où l'isolation en papier mâché ne permet aucune intimité et provoque des infiltrations.
 - où la température des chambres de vos enfants ne dépasse pas 11 degrés en hiver alors que l'on vous assure que la chaudière fonctionne à plein régime et que les charges ne cessent d'augmenter.
 - où la plomberie et les installations électriques ne répondent plus aux normes depuis bien longtemps
 - où les balcons ou parements extérieurs s'effritent et deviennent un danger pour les passants...
- La réponse est simple : Nous !

Ces mêmes gendarmes que l'on sollicite davantage chaque jour, qui ne comptent pas leurs heures, qui doivent faire face à une violence accrue avec parfois la volonté de « tuer du bleu », sans compter les injures quotidiennes et les provocations, ces gendarmes qui sacrifient souvent leur vie de famille pour honorer leurs missions, ces mêmes gendarmes, représentants de l'Etat que les politiciens de tout bord remercient pour leur courage et leur abnégation, sont contraints de vivre dans des conditions déplorables, indignes de leur statut.

A l'heure où le gouvernement impose aux collectivités territoriales un quota de 25% de logements sociaux à basse consommation, comment expliquer cette léthargie face à la détérioration de la qualité de vie des gendarmes et de leur famille.

Comment ne pas ressentir de l'amertume lorsque les gendarmes qui patrouillent ou interviennent dans des cités reconstruites à neuf avec digicode, fenêtres PVC, isolation BBC et tout le confort du modernisme urbain doivent à la fin de leur journée rentrer dans leur taudis étatique.

Nos nouvelles prisons seront bientôt plus accueillantes que certaines de nos casernes.

Au de là des crédits d'investissement insuffisants, l'état des casernes est également impacté par le manque de techniciens au sein des services des affaires immobilières gendarmerie. En effet, ces techniciens qui sont les garants de l'entretien des casernes et du bon déroulement des travaux de rénovation ou de construction manquent cruellement en nombre ce qui les conduit à ne traiter que les urgences. Pas assez de vérification des travaux d'entretien, pas de visite

annuelle dans toutes les casernes, pas de suivi continu des chantiers constituent le meilleur terreau pour les abus et les malfaçons que l'on constate régulièrement. Pourtant si on remédiait à ce déficit en personnel technique, la déliquescence des casernes qu'elles soient domaniales ou locatives serait certainement moins rapide.

L'autre point qui accentue la détérioration des casernes car il ampute de manière progressive les budgets alloués au fonctionnement courant ce sont les contrats de maintenance ou de contrôles obligatoires annuels (entretien de chaudière, vérification des équipements anti-incendie, des climatiseurs, des portails) qui sont gérés par les préfectures et sur lesquels la gendarmerie n'a plus de contrôle. Le problème est que les constats effectués qui nécessiteraient des réparations ne sont pas honorés par manque de moyens et pour autant un nouveau contrôle est effectué et payé l'année suivante avec le même constat. Ces contrats représentent aujourd'hui 60 % du budget de fonctionnement courant au détriment des travaux dont les logements ont cruellement besoin.

La seule réponse adéquate à ce constat alarmant est d'allouer les crédits nécessaires pour offrir à tous les gendarmes et leur famille des conditions convenables, dignes de leur statut.